

## Conseil Municipal du 8 janvier 2026

**Présents** : Thierry PAUCHARD, Thierry SPINNLER, Franck MOLLARD, Michel JUFFET, Caroline BASTOUL, Francette GELBARD, Guillaume LAINÉ.

**Excusé** : Roland FEI, Christine GONNU, Thomas MASSE, Mélanie TAILLOLE.

**Pouvoir** :

**Secrétaire de Séance** : Thierry Spinnler

**Ordre du jour** :

- Approbation du compte rendu du conseil du 15/12/2025
- Devis
- Travaux mairie
- Compte-rendu de réunions
- Questions Diverses

### Approbation du CR du 15/12/2025

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre 2025.**

### Devis

M le Maire informe qu'une intervention a eu lieu sur la pompe assainissement du restaurant par l'entreprise PRE MES HYD pour un montant TTC de 597,20 €.

M le Maire présente un devis de l'entreprise GAET pour la reprise des trous chemin des Charmilles et chemin des Communes pour un montant de 1 686 € TTC.

Il précise que l'intervention sera faite en février pour la grave et courant mars pour l'enrobé, car la météo actuelle ne s'y prête pas. Il précise également que, sur le chemin des Communes, ne sera faite que la partie de Sainte-Olive, car pour rappel ce chemin est mitoyen avec Ambérieux-en-Dombes entre la route et l'entrée de l'étang des Culattes. Cette partie mitoyenne sera réalisée cette année par Ambérieux.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix du devis de l'entreprise GAET pour un montant de 1 686 € TTC.**

## Travaux Mairie

M le Maire informe que nous avons fait une première demande de déblocage de 200 000 € sur l'emprunt court terme (fonds reçus). Toutes les dépenses concernant les travaux seront à payer au premier trimestre : les 600 000 € seront donc débloqués en 3 fois sur le premier trimestre.

M le Maire informe également que nous avons perçu les 176 000€ de la vente du Terrain à Logidia.

M le Maire informe que le choix lors du conseil précédent des dalles de faux plafond lisses blanches a permis une moins-value de 8 028 € TTC.

M le Maire présente le plan de Chapuis structures concernant l'escalier et le muret côté RD70. Il sera encore légèrement amendé.

M le Maire présente un avenant concernant Alpes contrôle, pour réaliser une vérification d'étanchéité d'air (INFILTRO) non obligatoire sur le nouveau bâtiment.

### **Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix du devis pour un montant de 1 320 € TTC**

M le Maire demande aux conseillers de faire une sélection des couleurs des façade pour le secrétariat et la kitchenette. Après échange, les conseillers ont sélectionné **les couleurs suivantes pour la kitchenette à savoir :**

- Pour **les meubles haut**, du crème :
  - (Gamme Bocage) Cashmere.
- Pour **les meubles bas** :
  - (Gamme Bocage) chêne naturel
  - Ou (Gamme Pampa) chêne nordique
- Pour le **plan de travail et crédence**, le coloris loft béton D3 a été retenu.
- Pour les poignées de porte de kitchenette : Poignée courbe inox 304 diam 10 Boëdic – finition satiné – longueur 111 mm
- Il sera demandé au menuisier d'adapter la commande des parements kitchenettes et meubles secrétariat pour avoir une teinte chêne la plus proche possible.

## CLECT

M le Maire présente le dernier compte-rendu de la CLECT qui a eu lieu le lundi 5 janvier.

Sujets :

- Restitution de la base de loisirs « La Nizière » à la Commune de Saint-Nizier-le-Désert sans révision des Attributions de Compensation selon le planning initial.
- Précision/modification de l'intérêt communautaire concernant l'exercice des missions liées au Plan Alimentaire Territorial.

**LE CONSEIL doit délibérer** concernant l'approbation du rapport de la CLECT réunie le 5 janvier 2026.

**Le conseil municipal, après délibération, autorise à l'unanimité** monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### Compte rendu de réunions

Pas de compte rendu.

### Questions diverses

M le Maire informe que :

- La Commission Communale des impôts Direct 2025 aura lieu le 15 janvier 2026.
- La plantation de l'arbre en mémoire de Francine Taboy est décalée début février en raison du gel.
- Les bennes à verre seront enterrées à partir du 19 janvier.

M le Maire demande aux conseillers leurs disponibilités pour les élections 15 et 22 mars. Un tableau sera envoyé à l'ensemble du conseil pour s'inscrire sur des créneaux horaires.

Ce sont déjà positionné mais en attente de la participation des autres conseillers :

8h00 – 10h30 : Guillaume Lainé – Caroline Bastoul – Thierry Pauchard

10h30 – 13h00 : Thierry Spinnler – Francette Gelbard – Michel Juffet (en attente de confirmation de son planning)

13h00 – 15h30 : Franck Mollard

15h30 – 18h00 : Caroline Bastoul – Thierry Pauchard – Franck Mollard

Gaëlle se charge d'envoyer un sondage de disponibilité.

M le Maire et les conseillers décident de voter le budget en février.

**Prochain conseil municipal le 19 février 2026 à 18h30**

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h30.

Le secrétaire Thierry SPINNLER



Fait à Sainte-Olive

Le Maire Thierry PAUCHARD

